

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

Procès-verbal de la **session ordinaire** du Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*), **séance du 21 juin 2017**, tenue à Sainte-Sophie-de-Lévrard (salle du conseil municipal) à **19h30** sous la présidence de M. Mario Lyonnais, préfet de la MRC de Bécancour et maire de Sainte-Françoise, à laquelle sont représentées les municipalités suivantes :

Deschailons-sur-Saint-Laurent	M. Robert Gendron, représentant
Fortierville	M. Normand Gagnon, maire
Lemieux	M. Jean-Louis Belisle, maire
Manseau	M. Guy St-Pierre, maire
Parisville	M. Maurice Grimard, maire
Sainte-Cécile-de-Lévrard	M. Simon Brunelle, maire
Sainte-Marie-de-Blandford	M. Yves Desrochers, représentant
Sainte-Sophie-de-Lévrard	M. Jean-Guy Beaudet, maire
Saint-Pierre-les-Becquets	M. Yves Tousignant, maire

et tous formant quorum

Ne sont pas représentées :

Bécancour
Sainte-Françoise
Saint-Sylvère

Assistent également à cette séance :

M. Sébastien Demers, directeur par intérim du service incendie
M. Guy Lemieux, agent en prévention du service incendie
Mme Élisabeth Bélanger, secrétaire-comptable du service incendie

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est constaté et la réunion ouvre à 19h30. M. Mario Lyonnais souhaite ses sympathies à M. Maurice Grimard pour le décès de M. Adrien Germain, son beau-père. Il était également le père de François Germain, pompier à Fortierville.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après l'ouverture de la séance, on procède à la lecture du projet d'ordre du jour. Aucun point n'est à ajouter.

**RÉSOLUTION # 2017-06-150
adoption de l'ordre du jour**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit accepté tel quel en laissant l'item AFFAIRES NOUVELLES ouvert.

ADOPTÉE

L'ordre du jour se lit comme suit :

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 26 AVRIL 2017
5. FINANCES – SSIRMRCB
 - 5.1 Liste des encaissements et déboursés
 - 5.2 Liste des comptes à payer
 - 5.3 Suivi du budget au 15 juin 2017
6. CORRESPONDANCE
7. RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE PAR INTÉRIM
 - 7.1 Suivi des interventions
 - 7.2 Suivis et entretien camions
 - 7.3 Habits de combat offerts aux municipalités
 - 7.4 Demande d'autorisation pour vente publique des équipements non pertinents au service incendie
 - 7.5 Retour – rencontre de travail et discussions avec les officiers
 - 7.6 Prévention résidentielle
 - 7.7 Autorisation de signature d'entente de service avec la compagnie Cepsa Chimie de Bécancour
8. RAPPORT DE L'AGENT EN PRÉVENTION INCENDIE
 - 8.1 Cégep de Victoriaville
 - 8.2 Camp 911
 - 8.3 Page Facebook du SSIRMRCB
 - 8.4 Suivi des activités de prévention
9. RESSOURCES HUMAINES

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

- 9.1 Démission
- 9.2 Embauche
- 10. AFFAIRES NOUVELLES
- 11. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 26 AVRIL 2017

Suivi : La remise du manteau de M. Robert Bernier, à l'effigie du SSIRMRCB, se fera le 20 septembre prochain à la caserne 12 de Lemieux. Ce sera sous forme de 5 à 7 avant la réunion du conseil et les officiers seront invités.

**RÉSOLUTION # 2017-06-151
adoption du procès-verbal – séance du 26 avril 2017**

SUR PROPOSITION DE Monsieur Maurice Grimard

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le procès-verbal de la séance du 26 avril 2017 soit accepté tel quel avec dispense de lecture.

ADOPTÉE

5. FINANCES – SSIRMRCB

5.1 Liste des encaissements et déboursés

Les encaissements pour la période du 20 avril au 14 juin 2017 s'élèvent à 168 468 \$ (quotes-parts, rapports incendie). Les déboursés pour la même période s'élèvent à 41 769 \$ (salaires, téléphone, DAS, location pagettes, essence, entretien et réparation camions, déplacements, tests annuels camions, frais de formation, location photocopieur, achats de pièces, papeterie, repas pompiers).

5.2 Liste des comptes à payer

**RÉSOLUTION # 2017-06-152
acceptation des comptes à payer au 21 juin 2017**

CONSIDÉRANT le règlement no.335 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires;

CONSIDÉRANT les explications reçues;

SUR PROPOSITION DE Monsieur François Gendron

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABLES À VOTER d'autoriser le secrétaire-trésorier et/ou directeur incendie à effectuer le paiement des factures dues au 21 juin 2017, ainsi qu'il suit :

DATE	FOURNISSEUR	DESCRIPTION	MONTANT
2017-06-06	Martin & Levesque	Veston incendie directeur intérim	649.50
2017-06-09	Thibault et associés	Solidifier réservoir #608 1 162.84 Soudure réservoir #610 5 690.93	6 853.77
2017-06-12	Aréo-Feu	Tests de pompe annuels et réparations	3 562.21
			11 065.48

ADOPTÉE

5.3 Suivi du budget au 15 juin 2017

M. Sébastien Demers présente le budget et il le présente selon une tendance des dépenses plutôt que de présenter une tendance de surplus. Pas de dépassements majeurs en vue mais le poste de dépenses *réparations et entretien des camions* est à surveiller de près. On peut s'attendre à un surplus pour le poste de salaire administratif en raison de l'arrêt de travail de M. Robert Bernier.

6. CORRESPONDANCE

1. Lettre de félicitations de M. Vidal pour l'aide apportée lors des inondations en établissant un mur de protection. Il a fait un don de 300 \$ aux premiers répondants de Saint-Pierre-les-Becquets.

2. Lettre de félicitations de Laforge Environnement pour l'intervention des pompiers lors du déversement d'essence dans un fossé à Sainte-Françoise, suite à la sortie de route d'un camion. Les pompiers ont bien réagi pour endiguer le fossé et détourner l'eau en amont afin d'éviter une plus grande contamination. L'expert en sinistre mentionne que les actions prises ont évité des coûts d'environ 200 000 \$ en décontamination. Une facture a été envoyée selon notre règlement incendie pour les feux de véhicule et une facture pour l'après sinistre car les pompiers ont été demandés pour rester sur place et maintenir la pompe portative afin de

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

détourner l'eau durant le retrait des contaminants.

7. RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE PAR INTÉRIM

7.1 Suivi des interventions

Le SSIRMRCB a reçu 17 appels entre le 20 avril et le 14 juin, 9 d'entre eux ont nécessité l'intervention des pompiers.

Intervention # 31 : M. Sébastien Demers explique les faits. Appel pour feu de bâtiment : Arrivés sur place, les pompiers constatent que c'est un feu dans un baril derrière une maison. Il n'y avait pas de permis de brulage et c'était des matières non-autorisées (fils recouverts de caoutchouc). Personne n'était sur place à l'arrivée des pompiers, une personne dormait à l'intérieur de la maison. Le MDEDLCC a été appelé et la police est appelée par l'environnement si elle le juge nécessaire. Dans ce cas, la police n'a pas été appelée. M. Demers demande si on envoie une facture ou non. Le règlement de cette facture sera difficile car la personne sur place n'était pas au courant qu'il y avait un feu et on ne sait pas qui a allumé le feu. M. Maurice Grimard demande quelles dispositions pourraient être ajoutées dans le futur règlement incendie pour des situations de ce genre et faire la distinction entre un feu sans permis et un feu de matières non-autorisées. M. Demers explique qu'il peut y avoir une gradation des amendes et il est préférable de voir à faire un règlement qui n'est pas répressif. Il va voir ce qui se fait ailleurs et soumettre les idées aux élus. M. Yves Tousignant trouve que les tarifs du SSIR, dans le règlement actuel, sont abusifs. M. Guy St-Pierre explique que le règlement a été fait pour facturer les dépenses encourues par le SSIR lors d'une intervention. M. Demers explique que le règlement est inspiré d'un document conjoint entre la ville de Bécancour et le SSIRMRCB.

7.2 Suivis et entretien camions

M. Sébastien Demers présente un bilan de santé des camions. Les tests annuels ont été effectués.

En général tout va bien. Seulement 4 camions n'ont pas passé les tests. Un camion, l'autopompe de Fortierville, a été réparé sur place.

Pour les 3 autres camions il y a plusieurs valves à remplacer, un amorceur et un drain. Le système de mousse du 610 est défectueux, il faudra vérifier et réparer. M. Demers se dit très satisfait du travail effectué par la compagnie Aréo-Feu. Les tests ont été effectués sur 3 jours avec Charles Nantel qui a pu apprendre à remplacer certaines pièces. Le technicien a aussi montré à M. Nantel comment faire les tests afin de rendre les camions conformes pour passer le test annuel.

Les autopompes de Fortierville et Lemieux sont des camions fabriqués aux États-Unis, il y aura une modification à faire au niveau des valves pour qu'elles soient plus près d'une pièce chauffante afin d'éviter les risques de gel en hiver.

7.3 Habits de combat offerts aux municipalités

Le SSIRMRCB a environ 30 habits de combat non conformes. Ils ont été offerts aux municipalités en premier lieu pour 1 \$/ habit. Cela peut servir aux inspecteurs municipaux pour faire quelques travaux en hiver surtout. M. Grimard demande si on peut en offrir aux citoyens. M. Demers répond que oui. Il mentionne aussi que Sauvetage AG ainsi que les premiers répondants de Deschaillons se sont montrés intéressés à acquérir plusieurs habits. Le conseil des maires est d'accord pour les offrir à Sauvetage AG et aux premiers répondants. Ceux qui resteront seront offerts aux citoyens.

7.4 Demande d'autorisation pour vente publique des équipements non pertinents au service incendie

M. Demers demande l'autorisation de mettre en vente des équipements désuets et non utiles au SSIR. Il ferait le même principe que pour les habits de combat. Il a vérifié la liste des immobilisations et le rapport de Manaction lors de la régionalisation. Il est impossible de faire le lien entre la liste de départ et l'inventaire d'aujourd'hui. Beaucoup d'équipements ont vieilli, certains ont été jetés car brisés ou inutilisables.

**RÉSOLUTION # 2017-06-153
autorisation de vente d'équipements non pertinents au SSIRMRCB**

CONSIDÉRANT QUE certains équipements sont désuets ou non pertinents pour les besoins du SSIRMRCB ;

CONSIDÉRANT QUE ces équipements peuvent servir à d'autres personnes;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILES À VOTER QUE les équipements non pertinents au SSIRMRCB soient offerts en vente publique.

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (Service Incendie)**

ADOPTÉE

7.5 Retour – rencontre de travail et discussions avec les officiers

Lors de la réunion de travail du 29 mai dernier, il a été question de la diminution des interventions. C'est une très bonne chose mais en contrepartie les pompiers subissent une baisse de motivation. Les officiers font une réflexion de leur côté afin de trouver un moyen pour garder la motivation.

M. Sébastien Demers explique qu'il a envoyé un sondage d'intérêt aux pompiers, il n'a pas eu le temps de l'analyser en profondeur mais il a remarqué que ce n'est pas le salaire qui les motive. M. Tousignant demande combien de pratiques les pompiers font par année. M. Demers répond qu'il y a 1 pratique par mois par caserne.

M. Demers les informera des solutions qui peuvent être envisagées.

7.6 Prévention résidentielle

La prévention résidentielle n'est pas encore débutée mais devra l'être sous peu. M. Demers explique que M. Bernier ne prévoit pas revenir cet été, ce qui libère un certain montant d'argent. Il explique qu'un montant de 7 500 \$ a été retranché du budget 2017 pour que la prévention résidentielle soit faite par M. Guy Lemieux. Il aimerait que cette somme soit octroyée à nouveau car avec la charge de travail de M. Lemieux en prévention il ne pourra faire les plans d'évacuation et certaines activités de prévention devront être annulées. Ce budget permettra de faire la prévention résidentielle par 2 pompiers formés qui seront disponibles de jour en semaine. Ce qui vient combler un manque d'effectifs à cette période. Cela permettra aussi de faire quelques activités de prévention autre que les évacuations d'écoles et des résidences privées. Nous avons 3 candidats disponibles pour faire la prévention résidentielle. Ils pourront se relayer au besoin.

RÉSOLUTION # 2017-06-154

octroi de budget pour le poste de salaire de pompier en prévention

CONSIDÉRANT QUE le poste de rémunération prévention était de 15 000 \$ par année;

CONSIDÉRANT QU'UN montant de 7 500 \$ a été retranché lors de l'adoption du budget pour que la prévention résidentielle soit faite par l'agent de prévention au bureau, M. Guy Lemieux;

CONSIDÉRANT QU'UN montant de salaire ne sera pas versé à M. Robert Bernier en raison de son arrêt de travail;

CONSIDÉRANT QUE d'avoir 2 pompiers formés de plus, disponibles de jour est un atout non négligeable en été, car il y a une baisse des effectifs à cette période de l'année;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Guy St-Pierre

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE la somme de 7 500 \$ soit remise dans le poste budgétaire # 02-223-00-124 – rémunération prévention.

ADOPTÉE

7.7 Autorisation de signature d'entente de service avec la compagnie Cepsa Chimie de Bécancour

M. Serge Brisson, chef de district, a pu obtenir de la compagnie Cepsa chimie de Bécancour, d'avoir accès à des barils de mousse et de l'équipement de sauvetage. Une entente sera faite à l'effet que, si les pompiers ont besoin de barils de mousse, ils pourront aller chercher ce que le SSIRMRCB a besoin et la compagnie facturera selon la quantité qui aura été prise. Pas besoin de tenir un inventaire pour le SSIRMRCB.

RÉSOLUTION # 2017-06-155

autorisation à M. Sébastien Demers pour signature de l'entente de prêt de barils de mousse chez Cepsa Chimie Bécancour

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Cepsa Chimie consent à prêter des barils de mousse au SSIRMRCB;

CONSIDÉRANT QUE le SSIRMRCB paiera, à Cepsa Chimie, le nombre de barils de mousse qui aura été utilisé;

CONSIDÉRANT QU'UNE entente écrite sera faite;

SUR PROPOSITION DE Monsieur Louis Martel

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS HABILÉS À VOTER QUE l'entente soit faite et signée par M. Sébastien Demers, directeur incendie par intérim, afin de pouvoir utiliser des barils de mousse de la compagnie Cepsa Chimie Bécancour.

ADOPTÉE

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*)**

8. RAPPORT DE L'AGENT EN PRÉVENTION INCENDIE

8.1 Cégep de Victoriaville

M. Guy Lemieux informe le conseil des maires qu'il a été accepté au Cégep de Victoriaville pour poursuivre son cours de technicien en prévention des incendies conditionnellement à la réussite de sa session présente à Laval. Il débutera à Victoriaville en septembre prochain. C'est une très bonne nouvelle car cela lui occasionnera beaucoup moins de voyage.

8.2 Camp 911

Le camp 911 se déroulera du 10 au 15 juillet prochain. Une visite à l'école Secondaire Les Seigneuries a été faite. Nous avons reçu à ce jour 9 inscriptions. La date limite est le 30 juin et le nombre idéal de candidats est de 12 maximum. Nous n'avons pas encore trouvé de bâtiment idéal pour la mise à feu. M. Lemieux demande aux maires de l'aviser s'ils ont des bâtiments dans leur municipalité qui pourraient servir pour la mise à feu.

8.3 Page Facebook du SSIRMRCB

Voici le lien pour la page Facebook du SSIRMRCB : <https://www.facebook.com/SSIRMRCB/>. La page est en ligne depuis le 3 juin dernier. La publication de la recherche de bâtiment pour la mise à feu a été vue par plus de 3 000 personnes.

8.4 Suivi des activités de prévention

M. Guy Lemieux présente la liste des activités de prévention qui ont été faites à ce jour ainsi que d'autres activités à venir :

- Camping Plage Paris ; conseil de prévention, pratique avec extincteurs. La même activité sera probablement faite au Camping Cap à la Roche à Deschaillons;
- École Marie-Sophie : journée « pompier », prévention, mini compétition, recherche de victimes. L'activité a été très appréciée de tous. A refaire dans les autres écoles;
- Kiosque de prévention à la St-Jean Baptiste de Deschaillons;
- Visite au Festival Country de St-Pierre Les Becquets, conseil de prévention (distance entre les caravanes, sorties d'urgence, accès aux services d'urgences).

M. Yves Tousignant félicite M. Guy Lemieux d'avoir accéléré le processus de ramassage du foin qui avait été laissé en arrière de l'aréna lors de l'Expo-Agricole.

Pour éviter ces désagréments, la municipalité pourrait faire un modèle d'entente lorsque des activités se tiennent sur ses terrains ou dans ses bâtiments. Une entente qui stipulerait que les promoteurs de l'événement ont un temps déterminé pour remettre les lieux dans l'état où ils étaient. Si ce n'est pas fait dans le temps alloué, les frais pour la remise en état seraient facturables.

9. RESSOURCES HUMAINES

9.1 Démission

Nous avons reçu la démission de Stéphane Isabelle, pompier à Manseau. Il était en année sabbatique et il a décidé de ne pas revenir comme pompier. Une lettre de félicitations lui a été envoyée.

9.2 Embauche

Le comité des ressources humaines du SSIR a fait une rencontre de travail mais n'a pas rencontré les candidats qui ont soumis un formulaire d'embauche. L'embauche se fera au prochain conseil des maires en septembre s'il y a lieu. Le comité de ressources humaines est composé de 4 officiers du SSIRMRCB.

10. AFFAIRES NOUVELLES

M. Guy St-Pierre informe le conseil des maires que la FQM a demandé au ministère de la Sécurité Publique, de faire un seul schéma pour la sécurité civile et l'incendie.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
régionale de Comté de Bécancour (*Service Incendie*)

12. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION # 2017-06-156
levée de la séance

SUR PROPOSITION DE Monsieur Normand Gagnon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que la présente séance
soit levée (21h00).

ADOPTÉE

Mario Lyonnais
Préfet

Sébastien Demers
Directeur par intérim et secrétaire
d'assemblée